

## La gestion des milieux humides et des tourbières par le pâturage. L'exemple du département de l'Aveyron

---

Les auteurs, après avoir présenté le contexte écologique des tourbières, abordent la gestion de ces milieux humides. Si les tourbières entraient totalement dans la gestion de l'exploitation jusqu'à la fin des années 1950, elles ont ensuite été marginalisées ou éliminées. Ce n'est que vers le milieu des années 1990 qu'elles ont fait l'objet de l'attention particulière des naturalistes et du milieu agricole, notamment dans le cadre d'une mesure agro-environnementale (MAE). Cette MAE et les initiatives qui lui ont succédé par la suite avaient pour but de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité d'intégrer les tourbières dans leurs parcours afin d'assurer un pâturage indispensable au maintien de la biodiversité de ces milieux tout en évitant une intensification des pratiques agro-pastorales (drainage, amendements, surpâturage...). (résumé de l'article)

**Auteurs du document** : CAYSSIOLS, Nicolas, BRIANE, Gérard, GAZELLE, François

**Diffuseur des métadonnées** : FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

**Mots clés** : Midi-Pyrénées, Aveyron (12), Massif Central, pâturage, tourbières, gestion conservatoire, mesure agro-environnementale, zones humides, histoire, fauche, fertilisation

**Date** : 2003

**Type de ressource** : Article

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire** : FCEN15747

**Langue** : Français

**Accéder à la notice source** : <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=15747>

**Département** : [AVEYRON \(12\)](#)

**Région** : [OCCITANIE \(76\)](#)

**Permalien** : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-gestion-des-milieux-humides-et-des-tourbieres-par-le-paturage-l-exemple-du-departement-de-l-aveyr0>

Evaluer cette notice: